

Prestations et Honoraires au 1er janvier 2018

Prestations proposées

Honoraires TTC

Gérance

Honoraires de gérance	8,37% sur les encaissements
Honoraires de location/ rédaction de bail	8€/m2 pour le bailleur 8€/m2 pour le preneur
Gérance avec garantie du paiement loyers impayés et déteriorations immobilières	10,87%
Honoraires de rédaction ou de renouvellement de bail d'habitation	250,00 euros pour le bailleur et 250,00 Euros pour le preneur
Honoraires de rédaction ou de renouvellement de bail commercial	8,5 % du loyer triennal rédaction
Honoraires de renouvellement de bail commercial au même locataire	4,5 % du loyer triennal renouvellementHT
Honoraires sur travaux	160,83 € à la vacation
Honoraires de déclaration de revenus fonciers	62,30 euros
	1 appartement
	plusieurs appartements ou immeubles
Etat des lieux	36,00 euros par lot supplémentaire
Honoraires frais de rappel au locataire	3€/m2 pour le bailleur et 3€/m2 pour le preneur
	1er rappel
	lettre recommand
Honoraires de délivrance d'attestation ou de duplicata de quittance	12,50 euros
Vacation	5,50 euros
Frais de photocopies	106,83 euros
Remise d'un dossier à l'huissier (charge débiteur)	0,25 euro
Remise d'un dossier à l'avocat (charge débiteur)	80,00 euros
	100,00 euros

Syndic

Gestion courante	Honoraires base (immeuble habitation -10 LOTS) 1700,00 €
	Au delà de 10 lots 170,00 € confort -190,00 € confort moyen-100,00 € pavillons
Prestations supplémentaires	
vacation	106,44 euros
gestion avec compte bancaire séparé	voir honoraires de gestion courante
état daté	252,00 euros
Frais de relance	5,98 euros
	1ère relance
	lettre recommand
Remise d'un dossier à l'huissier (charge débiteur)	20,33 euros
Remise d'un dossier à l'avocat (charge débiteur)	65,78 euros
Suivi de dossier procédure	65,78 euros
	à la vacation
Assemblée générale supplémentaire (au forfait)	711,62 euros
Conseil syndical supplémentaire (au forfait)	179,40 euros
Consultation ou délivrance de copie du carnet d'entretien	vacation
Gestion des sinistres affectant les parties communes ou les parties privatives	vacation
Remise du dossier et du fichier à un successeur	voir gestion courante

Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur

Prix de vente	Habitation / Professionnel	Terrain	Commercial / Industriel
Inférieur à 20000,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €
De 20001,00 € à 55000,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €
De 55001,00 € à 70000,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €
De 70001,00 € à 85000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €
De 85001,00 € à 100000,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €
De 100001,00 € à 130000,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €
De 130001,00 € à 160000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €
De 161000,00 € à 180000,00 €	9 500,00 €	9 500,00 €	9 500,00 €
De 180001,00 € à 200000,00 €	11 000,00 €	11 000,00 €	11 000,00 €
Au delà de 200001,00 €	6,00%	6,00%	6,00%

Préciser le cas échéant si les tranches sont cumulables entre elles.

Vente Garage / place de parking : Honoraires forfaitaires de 3000,00€ TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI CABINET GUILLOTTE

Honoraires au 01/01/2018

SAS / Capital social 55000,00 €/RCS de 36850008800027/ CPI 7605 2016 000 009 470, délivrée le 1 juillet 2016 par la CCI DU HAVRE.
Garanti par GALIAN - 89 RUE LA BOETIE PARIS